

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE HUNSPACH

Séance du 6 décembre 2007

ÉTAIENT PRÉSENTS : BILLMANN Pierrot, SPIELMANN Georges, LAEUFFER Alfred, , BREITENBUCHER Henri, ,
MOTZ Daniel, BILLMANN Bernard, FREY Alfred, RECHER Georges, HEIBY Sylvie ESCH Georges GEIB Elisabeth JUNCKER Marc,

ABSENT (S) ou EXCUSÉ (S)

KANMACHER Alfred ayant démissionné
RUBY Christian MARZ Kathy, excusés

PLAN LOCAL D'URBANISME INSTAURATION DU PERMIS DE DEMOLIR

- Vu que le dépôt d'un permis de démolir constitue une démarche obligatoire pour le secteur inscrit de la commune de Hunspach,
- Le conseil en ayant longuement débattu décide
- Par souci d'équité entre les habitants,
- D'instaurer le permis de démolir sur toutes les zones urbaines de la commune.

Publiée et rendue exécutoire
Le 9 décembre 2007

Le MAIRE :

